MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Sainte-Marie-de-Ré

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 02/03/1921

Étendue de la protection : Clocher

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.